

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Ville de Rosemère**

**Une séance ordinaire** du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue par visioconférence le mercredi 24 février 2021 à 19 h 30.

**Sont présents par visioconférence** : Paolo Galati, président; Adam Gordon, commissaire-parent et vice-président; Melissa Wall, commissaire et vice-présidente substitut; Karla Abraham Di Francesco, Donna Anber, Anick Brunet, Vincent Cammisano, James Di Sano, Olivia Landry et Bob Pellerin, commissaires; Tara Anderson et Stéphane Henley, commissaires-parents; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

**Également présents par visioconférence** : Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Anna Sollazzo, directrice du Service des affaires corporatives et secrétaire générale; Robin Bennett, directeur du Service des technologies de l'information; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Geoffrey Hipps, directeur des Services pédagogiques; Stephanie Krenn, directrice du Service des ressources humaines; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

**Absent** : Emilio Migliozi, commissaire.

**Invités** : Irene Agosto, directrice, école primaire Mountainview; Kelly Crowdis, conseillère pédagogique; Puja Lal, enseignante à l'école secondaire Laval Junior; Karen Lorenz, directrice, école secondaire de Rosemère; Mathieu McGrandle-Belair, concierge, école primaire Mountainview; et Jessica Walker, préposée, école secondaire de Rosemère.

Le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous ceux qui visionnent la séance en ligne.

**HEURE : 19 h 31**

**0.0 Ouverture de la séance**

**0.1 Reconnaissance du territoire**

*Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kaniien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.*

*Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.*

**1.0 Reconnaissance**

**1.1 Employés / diplômés – bulletin *Laurier News***

Le président souhaite la bienvenue à tous et fait savoir que le conseil des commissaires soulignera ce soir le travail de six employés qui sont aussi des diplômés de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. Ces six personnes ont généreusement accepté l'invitation de la commission scolaire à participer au troisième numéro du bulletin *Lauriers News*. Le conseil des commissaires est heureux de souligner le travail des six personnes suivantes :

- Jessica Walker, qui a obtenu son diplôme de l'école secondaire de Joliette et qui travaille maintenant comme préposée à l'école secondaire de Rosemère;
- Karen Lorenz, qui a obtenu son diplôme de l'école polyvalente de Chomedey (devenue l'école secondaire Laval Senior), et qui est maintenant directrice de l'école secondaire de Rosemère;
- Kelly Crowdis, qui a obtenu son diplôme de l'école secondaire de Rosemère et qui est maintenant conseillère pédagogique au sein des Services pédagogiques;

- Lynda Davis, qui a obtenu son diplôme de l'école secondaire Lake of Two Mountains et qui est maintenant secrétaire d'école de cette même école. M<sup>me</sup> Davis ne pouvait malheureusement pas se joindre à nous ce soir;
- Mathieu McGrandle-Belair, qui a obtenu son diplôme de l'école secondaire de Rosemère et qui est maintenant concierge à l'école secondaire Mountainview; et
- Puja Lal, qui a obtenu son diplôme de l'école secondaire Western Laval (devenue l'école secondaire Laval Senior, et qui enseigne maintenant à l'école secondaire Laval Junior.

Dans ce troisième numéro du *Laurier News*, ces personnes étaient invitées à parler des raisons pour lesquelles elles aimaient leur travail. Leurs témoignages étaient d'une telle authenticité qu'ils seront utilisés, avec leur permission, pour la prochaine campagne de recrutement sur les réseaux sociaux. L'objectif d'une telle campagne est de bâtir une banque de candidats et candidates. La vidéo mettant en vedette ces six personnes est présentée.

Le président mentionne qu'il est très inspirant d'écouter ces ambassadeurs de la commission scolaire, car ces personnes parlent de leur travail avec passion.

Il les remercie d'avoir assisté à la présente séance, de faire leur travail avec ardeur, de créer des liens avec les élèves pour les motiver à atteindre leur plein potentiel et d'avoir choisi la CSSWL comme employeur.

## 2.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour  
CC-210224- CA-0075

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que l'ordre du jour contenu au document n° SWLSB-2021/02/24-CA-001 soit adopté tel qu'il a été modifié.

**Adoptée à l'unanimité**

## 3.0 Approbation du procès-verbal

### 3.1 27 janvier 2021

Approbation du  
procès-verbal  
27 janvier 2021  
CC-210224-CA-0076

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Karla Abraham Di Francesco que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 27 janvier 2021, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

**Adoptée à l'unanimité**

### 3.2 1<sup>er</sup> février 2021

Approbation  
du procès-verbal  
1<sup>er</sup> février 2021  
CC-210224-CA-0077

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 1<sup>er</sup> février 2021, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

**Adoptée à l'unanimité**

## 4.0 Période de questions

La directrice du Service des affaires corporatives et secrétaire générale explique les paramètres de la période de questions.

La directrice des affaires corporatives et secrétaire générale fait savoir qu'aucune question n'a été reçue avant le début de la séance.

Le commissaire-parent Adam Gordon fait un rappel au règlement pour signaler que la commissaire Anick Brunet a proposé l'approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 1<sup>er</sup> février 2021 alors qu'elle n'était pas présente à ladite séance.

La directrice du Service des affaires corporatives et secrétaire générale confirme que les règles de procédure du conseil stipulent en effet qu'un ou une commissaire doit avoir été présente à la séance en question pour proposer l'approbation du procès-verbal de cette séance.

Le président demande aux commissaires présents à la séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> février 2021 si l'un d'entre eux souhaiterait être l'auteur de la motion pour l'approbation du procès-verbal. La commissaire Donna Anber accepte d'en être l'auteur. L'adoption de la résolution par le conseil demeure unanime.

## 5.0 Rapport du président

Le président souhaite à tous la bienvenue et ajoute que la pandémie n'a pas empêché la commission scolaire d'accomplir de grandes choses sans nuire à la santé et à la sécurité de ses élèves et employés. Il remercie les parents pour leur flexibilité et leur soutien en cette période ainsi que les enseignantes et enseignants pour la flexibilité dont ils font preuve en s'adaptant continuellement aux nouvelles demandes. Il remercie également les concierges, qui veillent à la propreté et à la sécurité dans les écoles et les centres, et les directions d'école, qui s'assurent de maintenir un climat positif pour le bien des élèves et des membres du personnel.

Il souligne l'importance de ne pas baisser la garde, car il nous reste encore beaucoup à apprendre au sujet des variants de la COVID-19 qui ont fait leur apparition récemment.

Il poursuit en présentant son rapport mensuel comprenant les points suivants :

1<sup>er</sup> au 5 février 2021 – La Semaine des enseignantes et enseignants. Lui et la directrice générale ont fait une vidéo pour dire aux membres du personnel enseignant à quel point la commission scolaire est fière du travail qu'ils font pour les élèves et les remercier pour la résilience, l'énergie et la compétence dont ils ont fait preuve au cours de ces douze derniers mois sans précédent marqués par la pandémie.

2 et 5 février 2021 – Il a donné une entrevue à la chaîne Global News Montreal au sujet de la fermeture de l'académie Hillcrest en raison de la COVID-19 et de l'arrivée des tests salivaires comme projet pilote à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. Les tests ont été distribués aux élèves de l'académie Hillcrest et des écoles primaires Saint-Paul et Twin Oaks pour qu'ils puissent les apporter à la maison. Les élèves de l'école secondaire Laval Senior feront le test à l'école et les prélèvements seront recueillis par la Santé publique pour analyse. D'autres écoles à Laval recevront des trousseaux d'autoprélèvement au mois de mars, après la relâche scolaire, et il est à souhaiter que, d'ici le début du mois d'avril, toutes les écoles de Laval auront reçu des trousseaux. Pour le projet pilote, le choix des écoles et des commissions scolaires a été fait par la Santé publique. Si le projet est une réussite, nous espérons que des trousseaux seront distribués dans toutes les écoles. D'autres entrevues ont été données concernant ces tests :

- 13 février 2021, au quotidien *Montreal Gazette*;
- 17 février 2021, sur *Global Morning News*;
- 24 février 2021, au journal *Cittadino Canadese*;

12 février 2021 – Des membres de l'Assemblée nationale dont Francine Charbonneau, députée des Mille-Îles, Saul Polo, député de Laval-des-Rapides, Guy Ouellette, député de Chomedey, et Monique Sauvé, députée de Fabre, ont généreusement fait un don en argent pour l'achat de matériel technologique dans le but de fournir un appareil à chaque élève qui en a besoin pendant la pandémie. Merci à ces députés attentionnés.

12 février 2021 – La classe de finissants 2020-2021 de 6<sup>e</sup> année de l'école primaire Genesis a reçu en cadeau des pizzas pour leur lunch. Un gros merci à Frank et à son équipe pour ce cadeau et le soutien continu apporté aux élèves de l'école primaire Genesis. Le commissaire Vincent Cammisano était également présent à l'événement.

24 février 2021 – La *Journée du chandail rose*, une initiative de deux élèves de la Nouvelle-Écosse qui ont vu un garçon subir de l'intimidation parce qu'il portait un chandail rose. Lors de cette journée qui est maintenant célébrée dans 180 pays, chaque personne doit fièrement porter un chandail rose pour contrer l'intimidation.

## Faits saillants des membres du conseil

- En février, l'école secondaire régionale Laurentian a organisé l'événement *Grad Dress Day*, une activité de deux jours visant à redonner un semblant de normalité à cette période de l'année où la plupart des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire songent à leur bal des finissants. Il y avait des tenues de soirée pour les filles et les garçons.
- La directrice de l'école primaire Laurentia mérite des félicitations, car elle a réussi à obtenir une subvention pour les arts pour ensuite conclure une entente avec un studio local de danse. Pendant un certain temps, chaque élève pourra se rendre à ce studio une fois par semaine pour apprendre un style de danse avec leur bulle-classe.
- Pendant la *Journée du chandail rose*, les élèves de l'école primaire Pierre-Elliott-Trudeau ont eu droit à des desserts glacés du restaurant TCBY;
- L'école primaire McCaig et l'école secondaire de Rosemère ont préparé des événements pour rendre hommage à leurs enseignantes pendant la Semaine des enseignantes et enseignants.
- Une activité-bénéfice virtuelle organisée par l'école primaire McCaig aura lieu au printemps.
- L'équipe-école de l'école primaire John-F.-Kennedy mérite des applaudissements pour sa stratégie d'apprentissage socioaffectif. Il serait bien de voir d'autres écoles leur emboîter le pas.
- Il faut remercier le président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier de tenir la communauté à jour en tout temps sur ce qui se passe à la commission scolaire à tous les niveaux;
- Pendant la Semaine des enseignantes et des enseignants, l'Association foyer-école de l'école primaire Jules-Verne a décidé d'offrir une gâterie spéciale aux élèves une fois par mois pour le reste de l'année scolaire.
- Il faut féliciter l'équipe COVID-19, la Direction générale, les directions d'école et le personnel pour les efforts considérables déployés pour donner à tous un sentiment de sécurité.

## 6.0 Rapport de la directrice générale

La directrice générale remercie le président d'avoir souligné le travail des élèves et des membres du personnel et de faire le nécessaire pour que la commission scolaire demeure toujours à jour en ce qui concerne l'application des mesures sanitaires. Elle poursuit en présentant son rapport mensuel :

- Le ministère de l'Éducation (MEQ) a annoncé plus tôt aujourd'hui la mise en place de mesures sanitaires supplémentaires qui seront en vigueur après la semaine de relâche :
  - 8 mars 2021 – Les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année fréquentant une école primaire faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), ce qui représente 17 écoles primaires de notre commission scolaire, devront porter un masque pédiatrique. Les élèves fréquentant une école à l'extérieur de la CMM pourront porter un couvre-visage.
  - 15 mars 2021 – Les neuf écoles primaires à l'extérieur de la CMM commenceront à porter le masque pédiatrique.
  - Le masque pédiatrique devra être porté dans les salles de classe, dans tous les espaces communs de l'école et à bord de l'autobus scolaire. Des lettres à ce sujet seront envoyées aux membres de la communauté scolaire.

## Occasions de fierté

- Il faut remercier les membres du personnel professionnel de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier pour leur dévouement et pour l'expertise qu'ils ont mise à profit pour créer de nombreuses sessions de formation pour les familles de la CSSWL pendant la pandémie. Au cours des mois de janvier et de février, quatre ateliers ont été présentés sur divers sujets et 250 familles y ont participé. D'autres ateliers auront lieu au mois de mars.
- Une séance virtuelle de recrutement à l'interne a eu lieu le 23 février pour bâtir une banque de candidats pour des postes de direction adjointe. Des félicitations vont à l'équipe du Service des ressources humaines pour l'organisation de cette séance instructive qui permet à nos propres employés de postuler. Dix-huit employés y ont participé.

## Événements à venir

- La semaine de relâche est du 1<sup>er</sup> au 5 mars 2021, et la commission scolaire offrira des services de garde d'urgence aux parents qui sont des travailleurs de première ligne. Des remerciements tout particuliers vont aux employés des services de garde de l'académie Hillcrest, de l'école primaire de Joliette, de l'école primaire McCaig et de l'école primaire Pinewood qui ont accepté d'être présents pour offrir ces services.

- Le 8 mars 2021, il y aura une séance d'information sur le programme *Private Security Guarding* (Sécurité privée – Gardiennage). En raison de la pandémie, il a été nécessaire d'adapter le programme, et les agentes et agents de sécurité sont considérés comme étant des travailleurs de première ligne, car ces personnes voient au respect des mesures sanitaires. Veuillez faire la promotion de ce programme, car il reste encore des places.
- Le 10 mars 2021, il y aura un atelier virtuel pour les conseils d'établissement sur les budgets, les finances et les frais scolaires.
- Le gouvernement du Québec a désigné le 11 mars 2021 comme journée de commémoration nationale en mémoire des victimes de la COVID-19. Il y aura une mise en berne nationale du drapeau du Québec et, à 13 h, une minute de silence sera observée.

En terminant, la directrice générale souhaite à tous les membres de la communauté une semaine de relâche agréable et reposante.

## 7.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'est présenté.

## 8.0 Décisions du conseil

### 8.1 Ressources matérielles et transport

#### 8.1.1 Engagement d'un entrepreneur – travaux de maçonnerie, de réfection de la toiture et de rénovation intérieure – Académie Hillcrest

Le président explique aux personnes présentes que lorsqu'une résolution est présentée au conseil pour adoption, elle a été étudiée attentivement au préalable par le comité administratif ou le comité pédagogique lors d'une réunion qui a lieu dans les semaines précédant la séance du conseil.

Le directeur du Service des ressources matérielles et du transport précise qu'il a été demandé au soumissionnaire conforme le plus bas de fournir des documents supplémentaires pour compléter sa soumission. Comme le soumissionnaire n'a pas fourni ces documents, la commission scolaire a dû octroyer le contrat au prochain soumissionnaire conforme le plus bas.

En réponse à une question du président, la directrice du Service des affaires corporatives et secrétaire générale précise que l'omission de documents pose clairement un problème d'ordre légal et que l'octroi du contrat au prochain soumissionnaire conforme le plus bas satisfait aux obligations prescrites par la loi, comme l'indique la jurisprudence récente.

Engagement d'un entrepreneur – travaux de maçonnerie, de réfection de la toiture et de rénovation intérieure – Académie Hillcrest  
Hillcrest Academy

**CC-210224-MR-0078**

ATTENDU la nécessité de procéder à des travaux de maçonnerie, de réfection de la toiture et de rénovation intérieure à l'Académie Hillcrest;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé concernant ces travaux de maçonnerie, de réfection de la toiture et de rénovation intérieure à l'Académie Hillcrest et que les soumissions reçues en réponse à l'appel d'offres ont été ouvertes le 28 janvier 2021;

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat de maçonnerie, de réfection de la toiture et de rénovation intérieure à l'Académie Hillcrest à l'entreprise Roland Grenier Construction limitée, au coût total de 1 507 215,00 \$, avant les taxes, ou 1 611 013,13 \$, taxes nettes;

QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, le vice-président ainsi que la directrice générale ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

**Adoptée à l'unanimité**

### **8.1.2 Engagement d'un entrepreneur – aménagement d'un nouvel embarcadère et agrandissement du stationnement – école primaire Mountainview**

Engagement d'un entrepreneur – aménagement d'un nouvel embarcadère et agrandissement du stationnement - école primaire Mountainview

**CC-210224-MR-0079**

ATTENDU QUE le stationnement de l'école primaire Mountainview n'est pas assez grand pour y accueillir de façon sécuritaire tous les véhicules;

ATTENDU la nécessité d'aménager un nouvel embarcadère;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé concernant l'aménagement d'un nouvel embarcadère et l'agrandissement du stationnement à l'école primaire Mountainview et que les soumissions reçues en réponse à l'appel d'offres ont été ouvertes le 21 janvier 2021;

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat concernant l'aménagement d'un nouvel embarcadère et l'agrandissement du stationnement à l'école primaire Mountainview à l'entreprise Excavation Villeneuve (2528-4340 Québec inc.), au coût total de 474 494,00 \$, avant les taxes, ou 507 171,22 \$, taxes nettes;

QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, le vice-président ainsi que la directrice générale ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

**Adoptée à l'unanimité**

## **8.2 Ressources financières**

### **8.2.1 Appel d'offres public – services d'un huissier**

Les précisions suivantes ont été données en réponse aux questions :

- Le contrat actuel est de trois ans et comprend une classe de renouvellement de deux ans, un an à la fois. Ainsi, la commission scolaire doit aviser le prestataire de services trois mois avant la fin du contrat de trois ans si elle souhaite le prolonger d'une année. La même procédure s'applique si elle souhaite prolonger le contrat d'une autre année.
- La commission scolaire n'est pas tenue d'appliquer cette clause de renouvellement.
- Cette possibilité de renouvellement de deux ans nous offre une flexibilité.

Appel d'offres public – Services d'un huissier

**CC-210224-FR-0080**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doit fréquemment recourir aux services d'un huissier pour la perception de taxes scolaires impayées, ce qui représente une dépense récurrente;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier sera ainsi à la recherche d'un nouveau prestataire de services par l'entremise d'un appel d'offres public affiché sur le SEAO, le système électronique d'appel d'offres approuvé par le gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 46 du *Règlement sur certains contrats de services des organismes publics*, tout contrat de services dont la durée est supérieure à trois (3) ans nécessite l'autorisation du dirigeant de l'organisme public avant qu'il puisse être octroyé;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite bénéficier de la flexibilité et du prix avantageux que procure un contrat à plus long terme, avec la possibilité d'y inclure deux (2) options de renouvellement d'un (1) an chacune pour une durée maximale de cinq (5) ans;

ATTENDU QU'une rencontre du comité de sélection est prévue le 7 avril 2021 et que les résultats seront présentés pour approbation par le conseil des commissaires le 28 avril 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du directeur du Service des ressources financières et du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la publication d'un appel d'offres public pour les services d'un huissier afin de conclure un contrat de services de trois (3) ans avec la possibilité d'une prolongation annuelle jusqu'à concurrence de cinq (5) ans.

**Adoptée à l'unanimité**

## **9.0 Points d'information**

### **9.1 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier**

Le commissaire James Di Sano mentionne que sa participation, ainsi que celle du commissaire Vincent Cammisano, à la plus récente rencontre de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier était une première pour eux et que c'est un honneur de représenter la commission scolaire à ce titre. Il ajoute que la Fondation compte présenter une version hybride du Gala Laurier au mois de mai.

Le président souligne que le Gala Laurier n'a pas été présenté l'an dernier en raison de la pandémie, mais la commission scolaire a organisé la première édition de l'événement *Hope Fest*, en remplacement du Gala Laurier, avec l'approbation de la Fondation. À la suite de discussions récentes avec la Fondation, l'événement de cette année combinera des éléments du Gala Laurier et du *Hope Fest*. Il est important de reconnaître la réussite scolaire et de mettre en valeur le talent des élèves. L'événement, qui aura lieu le 28 mai prochain, sera animé par l'animateur radio Cousin Vinny.

La coordonnatrice des communications et des relations publiques ajoute que l'événement a été affiché sur la page Facebook de la commission scolaire et qu'un courriel a été envoyé à tous les parents pour les informer que la commission scolaire est à la recherche d'élèves talentueux.

### **9.2 Rapport des commissaires-parents**

#### **9.2.1 Rapport du comité de parents**

Le rapport du comité de parents est compris au fichier de la séance.

#### **9.2.2 Rapport du comité EHDAA**

Aucun rapport n'est présenté.

La rencontre de février a été annulée en raison du mauvais temps et reportée au 16 mars 2021.

### **9.3 Rapport de l'ACSAQ**

La commissaire Melissa Wall fait savoir que le prêt de service de M. Russell Copeman à la Commission scolaire English-Montreal à titre de directeur général par intérim a été prolongé jusqu'à à fin du mois de mars. M<sup>me</sup> Kimberly Hamilton, qui remplace celui-ci de façon intérimaire à titre de directrice générale de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ), fait un excellent travail. L'ACSAQ prépare actuellement la contestation judiciaire de la Loi 40 qui doit être entendue sous peu. Partout au Canada, les groupes de défense des droits des minorités suivent ce dossier avec beaucoup d'attention.

Le président indique que les audiences débiteront le 13 avril prochain et devraient durer environ deux semaines. Le juge pourrait prendre quelques mois pour rendre sa décision.

**10.0 Période de questions**

La directrice du Service des affaires corporatives et secrétaire générale fait savoir qu'aucune question n'a été reçue au cours de la séance.

Elle ajoute toutefois qu'une personne (M. Parent) a félicité les six personnes à qui on a rendu hommage plus tôt ce soir.

Le président remercie toutes les personnes présentes d'avoir pris le temps d'assister à la séance de ce soir qui a servi à souligner le travail de bien des personnes au cours de ce mois-ci. Il précise également que le format virtuel des séances permet à toutes les personnes qui le souhaitent, qu'elles habitent sur le territoire ou à l'extérieur du territoire de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, d'assister à la séance.

**11.0 Correspondance**

Il n'y a aucune correspondance.

**12.0 Questions diverses**

Il n'y a aucune question diverse.

**13.0 Clôture**

Le président souhaite à tous une semaine de relâche reposante et bien méritée. Il encourage tout le monde à continuer à suivre les directives sanitaires et à porter le masque.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que la séance soit levée.

**Adoptée à l'unanimité**

**HEURE : 20 h 41**

**PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 31 mars 2021**